



ensemble pour bâtir votre avenir

21/12/2021

NAO Sanef 2022 : finalement +2,39% en moyenne et 300€ de « prime Macron »

CFE CGC signe l'accord NAO dans l'intérêt de tous !

Aux termes des négociations, la proposition finale de la direction s'élève pour les forfaitaires à 2,39% de mesures individuelles et une « prime Macron » de 300 € net d'impôts et de charges (pour un salaire brut annuel < 58 000 € - au-delà les charges s'appliqueront) qui sera versée fin janvier.

Pour les indiciaries, les mesures seront équivalentes, mais beaucoup plus collectives :

- Prime de 300 €,
- **1,47% d'augmentation de la valeur du point, qui passe à 6,7994 €**,
- 0,33% au titre de l'avancement à l'ancienneté,
- 0,31% au titre de la valorisation de la performance et du déroulement de carrière.

En cas de non-signature de l'accord les mesures appliquées auraient été 2% et 270 € de prime... c'est donc dans l'intérêt de tous que CFE CGC a signé l'accord, avec l'ensemble des autres organisations syndicales.

En bonus : passage du forfait Liber't perso à 450€

Merci... mais cela ne répond pas à la problématique domicile/travail...

En mesure bonus l'accord prévoit le passage à compter du 1/01/2022, du forfait Liber-t perso à 450€ annuel (soit + 50€). Rappelons que ce forfait, déjà soumis à cotisation sociale, ne concerne que les **trajets réalisés en dehors des réseaux Sanef et Sapn**. Cette mesure reste positive, mais ne répond pas à nos demandes pour les salariés pour qui le coût des trajets domicile/travail, réalisé sur les réseaux Sanef/Sapn, sera fortement pénalisé par les charges et impôts qui pèseront sur l'offre Liber't perso dès 2022.

Notre demande d'ouverture de négociation sur ce sujet a été rejeté une première fois par la direction : nous continuerons à suivre ce sujet en 2022 pour qu'un équilibre soit trouvé !



ensemble pour bâtir votre avenir

La meilleure NAO depuis 10 ans... mais en trompe l'œil :

L'enveloppe accordée cette année reste dans l'absolu la plus forte depuis 10 ans, cela est un motif de satisfaction ! Mais cela faisait aussi plus de 10 ans que nous n'avions pas connu une telle inflation (2,8% à fin novembre) ! Et finalement la proposition est à peine au niveau de l'inflation et sera essentiellement distribuée aux forfaitaires sous forme de mesures individuelles : beaucoup espèreront, peu seront servis... la direction réaffirme son principe d'une mesure minimum tous les 3 ans, ce qui pour beaucoup sera traduit par une prime ponctuelle plutôt qu'une augmentation pérenne (et tant pis pour nos retraites...).

Il reste à espérer que le volume de l'enveloppe cette année permettra de servir un peu plus de monde que les années précédentes... car la direction n'apporte aucune garantie sur l'équité de la distribution.

Nous demandons un signe de reconnaissance fort : ce sera juste la paix sociale...

Avec la baisse constante des effectifs depuis des d'années, tous les salariés ont été impactés au quotidien dans leur travail, ont fait preuve d'adaptation et ont renforcé leur engagement vis-à-vis de l'entreprise ; d'autant plus depuis le début de la pandémie.

Par ailleurs, même si les résultats financiers de 2021 ne sont pas encore à la hauteur de ceux de 2019 (qui fut une année exceptionnelle), notre groupe reste économiquement très performant !

Nous demandons donc un signal de reconnaissance fort, au-delà du symbolique, envers chaque salarié permettant de compenser au moins en partie l'inflation pour tous et d'aller au-delà pour les plus méritant ! La proposition finale en est loin...elle permet juste d'apaiser les tensions sociales que nous percevions latentes. En attendant l'année prochaine ?